

Géopolitique et Traumatismes : Des Guerres et des conséquences sur la santé mentale

Qu'il s'agisse de conflits larvés, de guerres préventives ou préemptives, de guerres conventionnelles ou asymétriques, voire de guerres civiles pouvant aller jusqu'au génocide, tous ces événements ne sont pas sans conséquences pour l'individu...

Il est généralement admis qu'environ 75% de ceux qui sont tués durant les guerres sont des civils et ce depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Ce ne sont bien sûr que des estimations. De même qu'il n'existe aucun chiffre précis du nombre de personnes souffrant de traumatismes psychologiques graves, mises à part quelques études conduites par des ONG sur une zone précise, et les rapports établis par les services de Santé de certaines armées au nombre desquelles on compte celles des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France bien sûr. Face à l'ampleur des conflits régionaux dans lesquels se déchaîne une violence extrême laissant des traces et blessures profondes, parfois irrémédiables, les interventions dans le cadre humanitaire ne peuvent plus négliger la place qu'occupe le traumatisme psychologique subi par les populations civiles. Il en est de même pour les militaires qui ne sont pas à l'abri des traumatismes. Personne n'est immunisé, pas même le corps médical des interventions d'urgence. Pour les personnes qui ont eu à vivre un traumatisme, les soins physiques ne sont pas toujours suffisants ; en effet, certaines d'entre elles éprouvent les plus grandes difficultés à reprendre une vie dite « normale » et dans certains cas sont incapables de se projeter plus avant dans un avenir jugé improbable...leur détresse leur semblant alors difficilement surmontable.

Tous les rapports de force ont des impacts plus ou moins importants sur l'individu et la santé mentale en fait partie ; entre alors en jeu le processus de réparation et de reconstruction, tant sur le plan individuel que collectif.

Malgré cela, et c'est bien là le paradoxe, le Traumatisme n'a que peu retenu l'attention des grandes instances d'aide internationale. Or il faut bien comprendre que le traumatisme, non soigné ou mal soigné, peut être lourd de conséquences sur une population et mettre en péril le devenir de la communauté, parfois même de toute une nation. La santé mentale a autant de répercussions sur les phénomènes de santé au sens large que sur les mécanismes sociaux.

Avant de poursuivre plus avant cette mise en relation entre les événements géopolitiques et la santé mentale, il convient de définir ce qu'on entend par syndrome post-traumatique.

LE PTSD OU SYNDROME POST-TRAUMATIQUE

Ces trente dernières années ont été cruciales quant à l'évolution des connaissances sur le traumatisme psychologique et l'introduction en 1980 du PTSD¹ n'y est pas pour rien.

Le PTSD définit un ensemble de symptômes persistant dans le temps, apparaissant chez les individus qui présentent alors des réactions aiguës au stress pouvant varier en termes d'intensité.

Parmi les principaux symptômes figurent en tête de liste les phénomènes d'intrusion du souvenir de l'événement traumatique et tout ce qui le rappelle, les comportements d'évitement de tout ce qui pourrait être associé au traumatisme (cela se traduit pas le fait de ne pas se coucher, ne plus se rendre au travail afin d'éviter de sortir de chez soi, d'arrêter de penser, ce qui aura des répercussions désastreuses sur le processus de développement intellectuel chez les enfants...), la diminution de l'activité générale mais également un état d'hypervigilance qui a tendance à s'aggraver avec l'âge tout comme les phénomènes d'intrusion.

La grande majorité des patients souffrant de troubles post-traumatiques sont victimes de « reviviscences traumatiques », plus précisément ce qu'on appelle la mémoire traumatique. Les personnes concernées ne revoient pas seulement la scène vécue, mais la revivent avec la même intensité qu'au moment de l'événement. Ces reviviscences peuvent avoir lieu aussi bien dans la journée, sous la forme de flash-back que durant le sommeil, la nuit dans des cauchemars.

On peut également trouver chez certaines personnes souffrant d'un PTSD un sentiment de culpabilité d'avoir survécu alors que l'entourage a disparu ; cela peut parfois aller jusqu'au sentiment de honte. Ceci peut expliquer pourquoi la prise de parole est impossible.

Le syndrome post-traumatique peut être déterminant dans l'apparition d'autres troubles tels que la dépression, les addictions à l'alcool et drogues, la violence domestique...le suicide pouvant alors trouver sa place.

Il faut ajouter qu'un certain nombre de facteurs psycho-sociaux jouent un rôle dans le processus traumatique, comme par exemple les pertes affectives et matérielles, la privation, l'éclatement socialⁱⁱ, la promiscuité dans les centres collectifs, la violence tant physique que psychologique, les persécutions ethniques, religieuses ou politiques, le danger pour soi-même et ses proches, le retour des combattants après les combats, l'avenir incertain...

Il est important de souligner que si de nombreux symptômes post-traumatiques se retrouvent dans différentes zones et dans différents conflits et ce quelles que soient les époques, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste une spécificité contextuelle qui jouera en partie un rôle dans les capacités de l'individu à affronter un traumatisme ainsi que dans la manière d'exprimer celui-ci.

POUR UN DECRYPTAGE DE CONFLITS ET DE LEURS REPERCUSSIONS SUR LES POPULATIONS

Le cas des victimes civiles

Comme cela a été précisé en introduction, la majorité des victimes se trouvent du côté des civils, les plus vulnérables étant les enfants, les femmes et les personnes âgées, sans oublier des personnes handicapées. Pour les populations ciblées, le traumatisme recouvre différentes problématiques liées, entre autres, aux deuils, aux pertes matérielles extrêmes, aux violences sexuelles et à tous les autres types de violences.

Ainsi, lors de la guerre du Golfe opposant l'Iran et l'Irak de 1980 à 1988, près de 17% des enfants blessés qui avaient perdu un parent, témoins de violences ou fait prisonniers de l'armée irakienne, auraient développé un PTSD.

Durant le conflit en ex-Yougoslavie, l'utilisation de la stratégie des viols de masse dans le cadre d'une stratégie plus globale de purification ethnique a été révéléeⁱⁱⁱ. A travers les viols suivis de grossesses forcées, l'internement des femmes dans des « camps de viols », les tortures...le but était très clairement de porter atteinte à la communauté ennemie en s'en prenant aux femmes en tant que pièces maîtresses de toute société.

« Dans une culture où la filiation est transmise par les hommes, il importe de détruire la filiation de l'ennemi », l'objectif final étant d'anéantir cet ennemi^{iv}.

Avec le Rwanda, l'utilisation du viol comme arme a pris une nouvelle orientation avec la contamination des victimes de viols par le virus du Sida dans le but, très clairement affirmé, d'extermination ethnique.

Dans le Kivu, région du Congo également concerné par ce phénomène, l'âge des victimes varierait entre 3 et 80 ans ; entre 2003 et 2008 plus de 400 000 viols auraient été commis^v. Cette horreur se poursuit en toute impunité. Il va s'en dire que les traumatismes sont profonds, tout autant que le sentiment de honte qui s'empare de ces femmes « déshonorées », et qui du fait même des violences sexuelles subies ont déshonoré leur communauté. Cette stratégie est

aussi monnaie courante en Tchétchénie où les forces spéciales russes ont recours à ce genre de pratique contre les populations musulmanes. Ceci est le moyen le plus sûr d'aliéner toute une société. La journaliste russe assassinée en Octobre 2006, Anna Politkovskaïa, avait traité ce sujet dans son ouvrage *Tchéchénie, le déshonneur russe*.

Du Crime de guerre^{vi} au génocide^{vii}, en passant par le crime de masse^{viii}, bon nombre de populations se trouvent directement visées, sans pour autant être sous le feu des projecteurs. A travers toutes ces formes de crimes collectifs, il s'agit bien de nier le droit premier de l'Homme, tout simplement celui de vivre.

De très nombreuses victimes de ces crimes qui entrent dans la catégorie de Crimes contre l'Humanité éprouvent une réelle difficulté à se reconnaître le droit à exister et, quelque part se condamnent à vivre avec ce sentiment de culpabilité ; ceci permet de comprendre le besoin de « reconnaissance ». Sans cette reconnaissance le travail de deuil ne peut se faire. Sans cette reconnaissance le sentiment que ces atrocités, vécues par les communautés concernées, puissent recommencer à tout moment perdure. A ce titre, le génocide rwandais s'inscrit sur la liste de ce que le 20^{ème} siècle a connu de pire, avec près d'un million de morts en quelques mois...

Aucun conflit ne ressemble à un autre ; le contexte, l'histoire peuvent nourrir des différends, des peurs jamais surmontés et qui, au contraire, n'ont fait que gagner en intensité au fil du temps.

Les guerres et les génocides sont également à l'origine du déplacement de millions d'enfants de par le monde, contraints de quitter leurs foyers dans le but de trouver refuge ailleurs. Certains sont partis avec leurs familles, d'autres sont partis seuls. Un certain nombre d'entre eux se trouvent séparés de leurs proches. Selon des statistiques établies par l'Unicef^{ix}, depuis 1990, pas moins de 20 millions d'enfants, uniquement sur le continent africain, ont été contraints, à la suite de conflits ou autres violences, de quitter leur domicile.

Les conséquences sont également psychologiques. Les enfants victimes de violence parlent très difficilement de ce qu'ils ont vécu. Ils peuvent en éprouver de la honte, de la culpabilité...

Certains de ces enfants ont été recrutés et se trouvent ainsi complices de crimes de guerre ou de crime contre l'humanité, voire de génocides. On peut citer à ce titre les exemples du Libéria, du Rwanda et de la Sierra Leone. Pousser ces enfants à commettre des atrocités pendant un conflit armé est déjà en soi un crime. De victimes ils peuvent se retrouver à leur tour bourreaux...A cela il faut ajouter le préjudice psychologique qu'ils vivent. Où qu'ils se trouvent, quel que soit le conflit, les enfants qui ont assisté aux massacres constituent un groupe des plus vulnérables. En grandissant, ces jeunes sont soumis à des phénomènes de résurgence témoignant d'une profonde souffrance psychologique : repli sur soi, désocialisation, échec scolaire, crise de larmes, cauchemars, insomnies.

Tous les génocides et conflits armés engendrent le phénomène des enfants des rues, ce qui, peut à bien des égards pousser ces derniers à entrer dans la catégorie des enfants-soldats : « *Quand on n'a plus personne sur terre, ni père, ni mère, ni sœur et qu'on est petit, un petit mignon dans un pays foutu et barbare, où tout le monde s'égorge, que fait-on ? Bien sûr, on devient un enfant-soldat, un small-soldier pour manger et pour égorger à son tour ; il n'y a que cela qui reste !* »^x. Le nombre d'enfants-soldats n'a eu de cesse d'augmenter depuis la fin du XXe siècle. Selon le rapport d'Amnesty international de 2004, la proportion d'enfants dans le contingent de combattants est passée de 30 % en 1986 à 45 % en 1996, et on devrait dépasser la barre des 50 % à court terme.

Toujours selon Amnesty international, près de 300 000 enfants de moins de 18 ans combattaient dans des milices ou des armées gouvernementales dans près de trente pays. 200 000 de ces enfants combattants seraient localisables.

Face à tout cela, un traumatisme non pris en charge et non surmonté dès le début peut se traduire par un traumatisme intergénérationnel qui à plus long terme peut déstructurer toute une société. En effet, il faut comprendre que le mal-être né d'un traumatisme peut se transmettre de génération en génération. Helène Piralian-Simonyan, psychanalyste d'origine arménienne par son père, à travers ses recherches, a découvert l'existence du génocide arménien qu'elle reçut comme un choc ; c'est à ce moment précis qu'elle dit avoir compris que le mal-être qu'elle ressentait était lié au massacre de ses ancêtres et au silence au sein de sa famille^{xi}.

Il n'est donc pas possible de vivre continuellement dans le déni, cela n'efface rien, bien au contraire : comme le soulignait Jean-François Dupaquier, « *Avant le génocide, sa préparation est dissimulée, pendant le génocide, sa réalité est démentie, après le génocide sa nature même est niée* »^{xii}.

La victime d'une guerre reste en quelque sorte enfermée dans « une culture de survie ». Le crime de masse et autres formes de crimes accentuent cela tout en générant ce sentiment de faute d'avoir échappé à la mort. Comme le résumait très bien Primo Levi^{xiii} au retour des camps nazis « *on a l'impression que les autres sont morts à votre place, d'être vivant par un privilège que nous n'avons pas mérité, par une injustice que nous avons faite aux morts. Etre vivant n'est pas une faute, mais nous le ressentons comme une faute* ». Tous les rescapés de massacres, que ce soit le génocide arménien, le génocide Khmer ou autre crime de masse...ont exprimé de façon très similaire leur ressenti !

Les guerres, quelles qu'elles soient, détruisent toute cohésion sociale...

C'est également la possibilité même de vivre en communauté, la nature profonde de l'homme, qui est souvent détruite dans ces situations extrêmes. La reconstruction ne peut dès lors passer que par les actions communautaires.

Affronter son histoire est plus qu'un devoir, et ce des deux côtés ; pour un pays qui a connu ces désordres, c'est une nécessité. Le déni n'efface rien. Bâtir un avenir sur l'oubli n'est pas la solution, comme il est également nécessaire, une fois ce travail de mémoire fait, de tourner une page, d'aller de l'avant. Une population ne peut pas continuellement se définir à travers son passé, aussi sombre soit-il !

Les guerres civiles sont parmi les conflits les plus destructeurs sur le plan psychologique et sociétal par le fait même que des gens d'un même village, du même quartier ou au sein même d'une famille s'affrontent pour des raisons qui dans un certain nombre de cas peuvent totalement leur échapper. Nombre de jeunes se trouvent embarqués dans ces conflits et prennent les armes au nom d'une cause.

Dans ce type de guerre les enfants peuvent aussi servir de boucliers humains lors d'opérations menées au sol. On peut citer à ce titre les forces gouvernementales syriennes qui au cours d'une opération menée en Avril 2012 pour envahir Deir Babli (dans la province de Homs) n'aurait pas hésité à aligner femmes et enfants entre les chars d'assaut dans le but de dissuader les rebelles de conduire une riposte. Rien ne leur est épargné, pas même les tortures (chocs électriques, ongles arrachés, menaces de viols, viols, brûlures de cigarettes). Tout est fait pour exercer des pressions sur les familles de ces enfants.

Pour ce qui est du Liban, qui a connu une guerre civile de 1975 à 1989, doublée d'une occupation israélienne au Sud et ce de 1982 à 2000 ainsi que d'une présence militaire syrienne dans le reste du pays de 1978 à 2005 qui a fini par prendre les traits d'une occupation, ce contexte très complexe a fait du pays, et ce malgré lui, un cas d'école. Tous les traumatismes propres aux horreurs vécues durant ces périodes, plus communément appelés « névroses de guerre » ont trouvé un terreau particulièrement fertile au Liban. Pour exemple on peut citer les 57 vagues d'assauts aériens en 1982 pour occuper Tyr et l'attaque contre Saïda qui a parfaitement illustré la « *politique de la terre brûlée* »^{xiv} entreprise par Tsahal.

Beyrouth va également subir durant deux mois les bombardements israéliens, le but étant « *militaire mais également psychologique : il s'agissait d'inciter la population démoralisée à quitter Beyrouth sinon à s'en prendre aux combattants palestiniens* »^{xv}.

Au cours de ces premiers bombardements, selon un rapport daté du 12 juin 1982 et établi par l'UNHCR (Agence des Nations unies pour les réfugiés), 1 000 maisons et immeubles furent totalement détruits et 1 500 autres nécessitaient d'être réparés.

Quant aux femmes, également victimes de ces bombardements, la principale préoccupation de la majorité d'entre elles était d'assurer la survie de leur famille ; beaucoup ont été contraintes de combler l'absence d'un père ou d'un mari, soit sur le front ou porté disparu, soit parti en exil pour des raisons économiques, voire dans certains cas de faire face à un époux qui, contraint de rester au domicile pour diverses raisons, se sentait dépossédé de son rôle de chef de famille. Il leur revenait donc d'assurer un minimum de cohésion sociale et d'équilibre.

Pour l'occupant il était primordial de briser cet équilibre, pour ce faire, la stratégie de l'armée israélienne lors du siège de Beyrouth-Ouest en 1982 était primordiale ; cette stratégie consistait à : « *Programmer les interventions et les raids de façon à perturber au maximum cet équilibre, en changeant les repères qui constituaient auparavant l'alerte maximum, en utilisant des armes anti-personnelles mettant en danger directement des civils, ou en instituant de nouvelles formes de pression comme le passage des avions au-dessus des zones pendant les trêves afin d'empêcher l'apaisement momentané de l'angoisse* »^{xvi}.

Selon certains témoignages, les femmes et les enfants subirent de plein fouet les offensives israéliennes, comme l'atteste le Dr. Ameen Ramzy^{xvii}, chirurgien formé aux États-Unis, venu à Beyrouth comme volontaire. Il était donc clair que l'un des objectifs de l'armée était de terroriser la population et de rendre la situation intenable pour celle-ci ; il s'agissait aussi d'une guerre psychologique.

Nombreuses furent les familles également contraintes à l'exode et qui du même coup se trouvèrent parmi les premières touchées par les effets de la guerre civile et de l'occupation ; Selon le bureau de recherche de Caritas Liban, entre 1975 et 1985 il y aurait eu 626 000 familles déplacées.

En plus des pertes humaines et matérielles s'ajoute la perte de sa terre qui est la plupart du temps assimilé à une perte de dignité. Intégrer un nouveau milieu d'accueil est loin d'être une chose aisée... et laisse parfois entrevoir « *le désarroi, la déroute, la désolation, le déracinement* »^{xviii}, et voire même un sentiment d'humiliation.

Contraindre aux déplacements une population revient à mettre en danger l'unité de tout un peuple et le gouvernement israélien avait parfaitement intégré cela.

Qu'en est-il des militaires en tant que victimes ?

Ce sont les vétérans du Vietnam qui vont amener les professionnels de la santé mentale à se pencher sur les séquelles psychiques de cette guerre. C'est ainsi que fut introduit le syndrome post-traumatique. C'est en travaillant avec des vétérans du Vietnam que va aboutir la première formulation de ce qu'allait devenir le PTSD dans les années 80.

Sur le plan psychologique une guerre est d'autant plus éprouvante qu'elle donne l'impression à ceux qui se sont battus qu'elle n'a servi à rien lorsqu'elle se termine par un échec. Le Vietnam est révélateur en ce sens. Dans un article publié le 6 mai 1972 dans le New York Times, le psychiatre C.F. Shatam évoquait le « Post-Vietnam syndrome ». Ce syndrome pouvant surgir plusieurs mois après la démobilisation, laissant la place à la culpabilité d'être revenu alors que tant d'autres sont morts au combat, ainsi qu'à la perte de toute forme de compassion mêlée à des accès d'agressivité.

La guerre de 1914-18, en plus de ses gueules cassées, a eu son lot de « blessés psychiques ». Seule une vague estimation anglaise fut effectuée rétrospectivement, fixant à 4

pour 1 000 par an le taux de pertes psychiatriques au sein du corps expéditionnaire^{xix}. En 1939, le taux de pensionnés pour troubles psychiques de guerre s'élevait à 15% du nombre total des pensionnés de guerre.

Les Etats-Unis quant à eux avaient recensé 69 400 sujets traités pour troubles mentaux, d'avril 1917 à novembre 1918, pour 2 500 000 hommes^{xx}.

Il faut savoir que la violence des combats laisse toujours apparaître un certain nombre de séquelles psychiques différées.

Dans une étude publiée par les Archives of Internal Medicine, il apparaît que 25% des vétérans d'Irak et d'Afghanistan soignés par les médecins militaires présentent des troubles d'ordre mental^{xxi}, sachant que les plus exposés aux troubles mentaux se trouvent dans la tranche d'âge 18-24 ans

Le théâtre afghan a eu pour conséquence de multiplier le nombre de cas diagnostiqués de troubles psychologiques, ainsi donc près de 20% des soldats français déployés en Afghanistan seraient concernés^{xxii}. Dans le but de répondre aussi efficacement que possible à ce phénomène, l'armée française, plus précisément le service de Santé des armées a mis en place un dispositif de soutien et de prévention des troubles psychologiques. Malgré une préparation avant d'aller sur le terrain, un grand décalage persiste entre la façon dont on parle du conflit et la réalité sur le terrain. Selon le Colonel Marchand « *la proportion de militaires français qui souffrent de problèmes psychologiques est la même qu'aux Etats-Unis* ». L'Afghanistan aurait permis cette prise de conscience qu'il faut prendre en compte « ces blessures invisibles ».

Il est à noter que le stress de guerre agit aussi à distance y compris sur les « pilotes » de drones Predator. Bien qu'opérant par satellite et regagnant leurs foyers après leurs missions, certains d'entre eux souffrent du stress de guerre. Cela étant dû au fait qu'ils observent en direct les résultats des frappes. Nul n'est épargné...

CONCLUSION

Il faut malgré tout préciser que toutes les personnes qui ont vécu un événement générant des traumatismes ne relèvent pas nécessairement de soins psychiatriques. Beaucoup souffrent et ont juste besoin d'une écoute. En revanche parfois la souffrance est particulièrement vive et ne s'estompe pas avec le temps et c'est là qu'intervient la psychiatrie. Toutes les conséquences de ces guerres et autres crimes collectifs ne sont pas seulement ces millions de morts, ces mutilés, ces veuves et orphelins...mais ce sont aussi des identités brisées et des tissus sociaux en ruines !

Ces mêmes sociétés qui ont tant souffert ne peuvent se reconstruire sans les actions communautaires qui passent par la Justice, l'Education et la Santé. De cette reconstruction et donc plus largement du bon fonctionnement de ces différents leviers dépendra le futur de la population et des générations à venir.

Pour ce qui est des forces d'interventions extérieures, le syndrome de stress post-traumatique n'est plus tabou. Même s'il reste beaucoup à faire, bon nombre de spécialistes s'accordent à dire que la « blessure invisible » est aussi honorable que la blessure physique.

*Carole ANDRE-DESSORNES
Consultante en Géopolitique, Docteur en Sociologie*

ⁱ Post Traumatic Stress Disorder a été introduit dans le Diagnostical and Statistical Manual (DSM III) publié par l'American Psychiatric Association.

ⁱⁱ Dans cet éclatement social figurent la séparation, la disparition ainsi que le changement de rôle social.

ⁱⁱⁱ Véronique NAHOUM-GRAPPE, *La purification ethnique et les viols systématiques. Ex-Yougoslavie 1991-1995*, Clio. Histoire, Femmes et société, 5 (1997) ; Le viol comme instrument de guerre et d'extermination, CNRS, Guerre(s) et paix, N°2, 2ème trimestre 2004

^{iv} *Ibid*

^v Session ordinaire de 2013-2014, N° 212 du Sénat / Rapport sur violences sexuelles – viols, grossesses forcées, stérilisation forcée, mutilations, esclavage sexuel – dont sont victimes les femmes lors des conflits armés.

<http://www.senat.fr/rap/r13-212/r13-2121.pdf>

^{vi} Entre dans la catégorie de crime de guerre, tout crime violent les lois et coutumes de guerre portant donc atteinte à l'Homme. Cette notion de crime de guerre est définie par des accords internationaux tels que le statut de Rome qui régit les compétences de la Cour pénale Internationale comme les violations des Conventions de Genève ; ceci inclut tous les cas où une des parties en conflit s'en prend délibérément à des objectifs non militaires, plus particulièrement les civils, les prisonniers de guerres et les blessés.

^{vii} C'est en 1944 que **Raphaël Lemkin**, un juriste américain, Juif polonais d'origine, fit entrer dans la langue ce terme issu du Grec « *genos* » (race, tribu) et du suffixe latin « *cide* » (tuer), à savoir la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. **Le Génocide** implique un plan coordonné ayant pour but *l'extermination et vise les victimes non en tant que personne, mais comme membres d'un groupe ethnique ou racial*.

^{viii} D'après la définition donnée par **Jacques Semelin**, le crime de masse se définit déjà par une dissymétrie absolue du rapport de forces. Ce dernier n'implique pas une technologie particulière du meurtre (arme blanche, mitrailleuse, feu ou gaz...), mais un acte ou une série d'actes, collectivement organisés, dont le but est de provoquer la mort de groupes entiers d'humains non armés.

<http://www.toutelaverite.org/page/quest-ce-quun-crime-de-masse/>

^{ix} Rapport de l'UNICEF 2005

^x Ahmadou KOUROUMA, *Allah n'est pas obligé*, Seuil, 1999.

^{xi} Hélène PIRALIAN-SIMONYAN, *Génocide et Transmission. Sauver la Mort. Sortir du meurtre*, L'Harmattan, 1995, 120 pages.

Elle a entrepris un travail de recherche sur le traumatisme qui frappe les descendants des victimes du génocide

^{xii} Jean-François DUPAQUIER, Génocide du XXème siècle au Rwanda (collectif), article « Rwanda : le révisionnisme, poursuite du génocide par d'autres moyens », L'Harmattan 1995, p. 129.

^{xiii} Ecrivain italien, survivant des camps et connu pour son livre : *Si c'est un homme*.

^{xiv} Ghassan EL EZZI, *L'Invasion israélienne du Liban (1982) : origines, finalités et effets pervers*, L'Harmattan, 1990, p. 73

^{xv} *Ibid. p. 74*

^{xvi} Isabel NOTTARIS, « Femmes, fantômes au royaume du paradoxe », in *Confluences*, Printemps 1996, p. 139

^{xvii} « Israel in Lebanon: the Report of the International Commission to enquire into reported violations of International Law by Israel during its invasion of the Lebanon », Chairman Sean Mac Bride, London 28 August 1982-29 November 1982, Second Print, 1983, p. 6

^{xviii} « *La femme libanaise témoin de la guerre* », Actes du colloque tenu à Paris du 20 au 22 octobre 1987, Éditions Ligue des États arabes, édition de septembre 1989, Beyrouth, p. 61

^{xix} Louis CROCQ, *Les traumatismes psychiques de guerres*, Odile Jacob, 1999, p. 38

^{xx} *Ibid.*

^{xxi} Sur les 103 788 soldats examinés, 25 658 ont fait l'objet d'un diagnostic portant sur leur santé mentale

^{xxii} Interview par Pierre MOUTERDE pour France24, le 24/11/2010